



COMMUNE DE **LES ASSIONS**
PROCÈS VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille VINGT DEUX et le DOUZE SEPTEMBRE à DIX HUIT heures TRENTE minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué le 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Emmanuel LEGRAS, Maire**

Date de Convocation : 01/09/2022

Présents : BEALET Arnaud, BETTING Dominique, CHARBONNEAUX DE NICOLA Mireille, DUPRE Serge, LEGRAS Emmanuel, PASCAL Florent, REDON Emilie, THIBON Pierre, TOUREL Alain, TOUREL Jean-Luc.

Excusés : BASTIDE MARDELLE Nadège, RANC Laetitia, REGNAULT Brigitte, SUEL Pascale, VAZ FERNANDES Nathalie.

Pouvoirs : REGNAULT Brigitte donne pouvoir à REDON Emilie.

-Secrétaire de Séance : THIBON Pierre

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales Le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Pierre THIBON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il procède à l'appel des Conseillers Municipaux.

-Nombre de Conseillers Municipaux :	15
-Nombre de Conseillers Municipaux présents :	10
-Nombre de Pouvoirs :	1
-Nombre d'excusés :	5

Ordre du Jour de la Séance

Nomination du secrétaire de séance,

-Modification des Statuts de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes :
« Plan Local d'Urbanisme »

-Adhésion au groupement de commandes SDE07 pour un Audit Energétique.

-Questions Diverses.



COMMUNE DE **LES ASSIONS**
PROCÈS VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2022

PAS DE PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE (PAS EN VIGUEUR)

Délibération 1 :

MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CEVENNES – PLAN LOCAL D’URBANISME, DOCUMENT D’URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE

Résultat du Vote :

ABSTENTIONS 5 - CONTRE 1 - POUR 5

Délibération 2

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS ET OU ACCORD CADRE ET MARCHÉS SUBSÉQUENTS- REALISATION D’AUDIT ÉNERGÉTIQUE- SDE07.

Adoptée à l’unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES

I/ Reprise des « apéros de quartiers » : le prochain se déroulera le 23 septembre 2022 et concerne le quartier de La Ribeyre à partir de 19h Rue de La Basse Ribeyre devant chez Mme CHARBONNEAUX DE NICOLA Mireille, sont également conviés les habitants des quartiers avoisinants...les élus et riverains de la Commune de Saint-Genest-De-Beauzon.

II/ Journée du Patrimoine : Ouverture au public de la Chapelle Sainte Appolonie, Dimanche 18 septembre 2022 de 10h à 17h, en partenariat avec la Bibliothèque Anim’Assions. Pique-Nique tiré du panier, les élus se chargent d’acheminer de l’eau et diverses boissons sur le site. La promotion de l’évènement a été faite sur le site officiel des Journées du Patrimoine. Le projet de rénovation de l’édifice sera présenté ainsi que l’ouverture d’un appel aux dons. Concernant ces travaux M. Le Maire précise que 3 devis ont été présentés par 3 entreprises différentes (DUCROS- DEFFREIX- DESCHANELS) et ont fait l’objet d’observations de la part des bénévoles de la Bibliothèque, 2 d’entre eux correspondent au travail attendu et ont retenu l’attention (DEFFREIX ET DESCHANELS) mais il est demandé aux artisans de les affiner avant de se prononcer.



COMMUNE DE LES ASSIONS
PROCÈS VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2022

III/ Point sur les travaux d'implantation de l'antenne FREE BOUYGUES SFR route de Casteljou à Malandés, retour de bruits émis, pour information ceux-ci proviennent de groupes électrogènes qui ont été mis en place en attendant le raccordement électrique afin d'effectuer des tests. Cela ne va pas perdurer. La mise en route de l'antenne est prévue pour la fin septembre en ce qui concerne l'opérateur FREE, SFR plus tard et pour BOUYGUES pas d'information.

En réponse aux interrogations relatives à la couleur de l'antenne qui devait être verte au départ et qui est finalement grise, il s'agit d'un choix esthétique : Le gris se fondant mieux dans le paysage de végétation et de roches naturelles, que le vert qui aurait détonné.

Constat de l'implantation de 2 poteaux bétons qui ne s'intègrent pas dans le paysage les élus prévoient de se rapprocher du pétitionnaire afin d'envisager la possibilité de faire mieux.

IV/ Règlement de consultation des Archives Communales : Sur recommandation des Archives Départementales et avec leurs précieux conseils un projet de Règlement de Consultation de nos archives vient d'être élaboré, celui-ci est mis à disposition des élus pour avis, nous sommes par ailleurs en attente du retour des Archives Départementales pour la conformité de celui-ci avant qu'il fasse l'objet d'un arrêté du Maire.

V/ Réaménagement de la Mairie : Les travaux sont quasi terminés, les dates des 26 et 27 septembre 2022 ont été retenues pour procéder à la réintégration des locaux, les rendez-vous auprès des services de maintenance informatique, opérateur téléphonique et copieur sont calés au mardi 27/09/2022.

Une armoire forte « hors feu hors eau » qui préservera nos registres de l'Etat Civil est en cours de livraison. Une commande de mobilier pour la salle du Conseil et des Mariages et le bureau des élus réalisée auprès de la Société GLOBAL CONCEPT sera livrée le lundi 26 septembre.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de l'électricien qui a réalisé les travaux (son entreprise étant mise en sommeil, un collègue à lui s'est proposé pour intervenir si besoin lors de la mise en route ou pour diverses finitions).

VI/ Enquête Publique PANDA : A compter du 3 octobre 2022 et jusqu'au 4 novembre 2022, les mardis et vendredis matins de 9 à 12h, les documents relatifs au PANDA seront mis à disposition du public pour consultation (Préservation de sites naturels, agricoles ou remarquables de la Commune, notamment sur les quartiers de La Molette- Champetier Haut et Bas – La Ribeyre – Ste Appolonie – Cornillon etc.)

Il est prévu que Le Commissaire Enquêteur assure une permanence le 18 octobre 2022 (horaires à définir).

VII/ Travaux de goudronnage et réfection de la Voirie Appel à plusieurs entreprises pour réaliser des travaux sur les voies suivantes : Impasse du Rodéré Bicouche 17000€ / Albary (avec reprise fossé) 8800€ / La Basse Ribeyre Enrobé jusqu'au pont puis Bicouche 27000€/ Chemin de Pazanan (Lingarnayre) 5000€ / Pont de Bouchet Gravillon Etanchéité et Enrobé à froid 5000€



COMMUNE DE **LES ASSIONS**
PROCÈS VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 SEPTEMBRE 2022

Soit pour un budget total approximatif de 63 000€, ces travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Les membres du Conseil Municipal approuvent ces travaux mais émettent des réserves sur les travaux concernant Bouchet, considérant qu'en lieu et place de réparations il serait préférable d'envisager une réfection complète de la voie pour 2023, de ce fait après concertation il est décidé que les travaux concernant cet accès seront remis à l'exercice 2023.

La question de la remise en état du chemin des chaussiers (quartier Les Reys de la Montée des Reys à la grotte Saint Arnaud) est posée, celui-ci est très endommagé, après réflexion et étant donné le coût très approximatif des travaux (30 000€) les élus considèrent qu'il faut affiner l'ampleur de la tâche et considèrent l'éventualité d'effectuer de sommaires réparations en attendant (une visite sur le terrain et la prise d'avis de professionnels s'imposent).

VIII/ Petites Informations Pratiques

Mise à disposition du Rapport d'activité de la Maison France Service ;

Avis de coupure EDF sur le secteur le 22 septembre 2022 Cf avis ENEDIS (sur site et panneaux d'affichage chef-Lieu) ;

Réunion de Rentrée de l'Ecole Mardi 20 septembre 20h30 Salle Périscolaire et Culturelle ;

Constat de la disparition dans certains quartiers des Boîtes aux Lettres de collecte du courrier (choix de La Poste) ;

Demande auprès d'un conseiller d'un marchand de Pizza pour stationner et vendre à emporter sur la commune, il est suggéré de faire une demande par mail ou téléphone en précisant le jour le lieu souhaité et bien entendu les coordonnées du demandeur afin d'étudier sa requête.

20h30 Clôture de la séance.

SIGNATURES

Emmanuel LEGRAS,
Maire et Président de séance

Pierre THIBON
Secrétaire de Séance

